

[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations**

Band (Jahr): - **(2017)**

Heft 95

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

génération

IMPRESSUM

Editeur

«Génération» société coopérative, sans but lucratif

Directeur de la publication et rédacteur en chef

Blaise Willa

Rédaction

Jean-Marc Rapaz, chef d'édition
Barbara Santos, journaliste RP
Marie Tschumi, journaliste RP

Collaborateurs

Martine Bernier, Véronique Châtel,
Corinne Cuendet, Marco Danesi,
Jean-François Duval, Isabelle
Guisan, Philippe Jeanneret, Nicole Métral,
Bertrand Monnard, Rosette Poletti,
Frédéric Rein, Ellen Weigand et
Véronique Zbinden

Marketing

Yoann Valnet, resp.
Isabelle Bosson, (resp. events)

Secrétariat

Marie-Christine Pitton, resp.
Viviane Hollenstein
Marie-Claude Lin
Eva Chappuis, apprentie
abo@generations-plus.ch
Tél. 021 321 14 21

Administration et rédaction

Rue des Fontenailles 16
1007 Lausanne
Tél. 021 321 14 21 - Fax 021 321 14 20
Secrétariat ouvert
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Abonnements

11 numéros par an 68 francs
Etranger: prix sur demande

Régie publicitaire

Suisse romande:
Société coopérative Génération
Département publicité
Nathalie Soubrier
Rue des Fontenailles 16
1007 Lausanne
Tél. 021 321 14 21 - Fax 021 321 14 20
publicite@generations-plus.ch

Suisse alémanique:

Publicitas SA
Mürtschenstrasse 39 / CP 8010 Zürich
Tél. 058 680 95 30 - Fax 058 680 95 31
zeitschriften@publicitas.com

Réalisation graphique

enzed, Nicolas Zentner
Jonas Pahud, directeur artistique

Correction

Maude Busset

Lithographie

Jacqueline Rausis

Impression

Vogt-Schild Druck AG

Audience

109 000 lecteurs (MACH Basic 2017-2)
(Tirage contrôlé: 32153)

www.generations-plus.ch

Pour nous joindre:

contact@generations-plus.ch

Exit: l'initiative d'un député

La question du suicide assisté, son principe du moins, ne paraît plus être un thème à discussion ou à polémique tant Exit et son offre sont entrés dans les mœurs helvétiques. La hausse du nombre d'adhérents continue sa progression et, si l'année dernière, le nombre de suicides assistés est resté stable en Suisse romande, c'est après une augmentation constante les années précédentes.

Cet été, pourtant, un député neuchâtelois, Laurent Kaufmann, a décidé de rouvrir le débat en posant des questions sur le périmètre et les conditions d'accès du droit au suicide. Des interrogations suffisamment légitimes pour que le Parlement de son canton adopte une initiative demandant à la Confédération de se pencher sur l'encadrement des activités d'Exit.

Sur le papier, les questions, si elles ne remettent pas en cause le principe, sont claires: jusqu'où offrir le service du suicide assisté? Il y a trois ans, Exit élargissait son offre aux «fatigués de la vie», c'est-à-dire aux personnes âgées souffrant de poly-pathologies invalidantes. Cette décision unilatérale, déjà, avait fait controverse. Cet été, l'association Exit alémanique a débattu de l'ouverture d'Exit à ceux qui ne sont pas malades. Ces élargissements de périmètre ne devraient-ils pas être encadrés par la loi, s'inquiète le député, soucieux de ne pas laisser aux seules organisations d'aide au suicide le soin de s'organiser entre elles.



«Les questions sont claires: jusqu'où offrir le service du suicide assisté?»

Particulièrement dérangeante pour tous les défenseurs d'Exit, cette autre question le plus souvent ignorée mais que l'élu aborde frontalement: quel sort réserver aux proches et à la famille du «suscitant», lui qui, parfois, prend sa décision sans en informer les siens? Là aussi, ne faudrait-il pas garantir une circulation de l'information et un suivi post-traumatique pour ces proches trop souvent condamnés à jouer les spectateurs muets? Les cas, on le sait, ne manquent pas et les traumatismes familiaux — qui vont de la culpabilité à la dépression sévère — font des dégâts dont se soucient peu les organisations d'aide au suicide, mais qui pourraient être limités par une meilleure concertation.

A l'évidence, Laurent Kaufmann remet sur la table un plat que le Parlement et le Conseil fédéral ont toujours voulu éviter. Soucieux de la liberté fondamentale de chacun, le député ne touche pas au principe. Mais estime, à juste titre, qu'une société comme la nôtre ne peut faire l'économie d'une réflexion profonde quand son avenir est mis en jeu.

Blaise Willa,
directeur de publication
et rédacteur en chef

P.S. Merci à vous! Le magazine, selon la REMP 2017-2 (organe indépendant mesurant l'audience des médias), a gagné en une année plus de 9% de lecteurs! Vous êtes désormais plus de 109 000 à nous suivre en Suisse romande. Merci de tout cœur de votre confiance, nous ferons tout pour continuer à en être dignes!

imprimé en
suisse